

Compte-rendu de l'assemblée du 17 août, 1914, p. m.

Son Honneur le Maire, Président; MM. les Commissaires Ainey, Côté et Hébert.

1.—Soumise une résolution de la Commission Spéciale des Réceptions, recommandant d'affecter une somme de \$500.00 au paiement d'une promenade en voiture sur la Montagne, avec goûter, aux délégués des Artisans Canadiens-Français.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu :: D'approuver ladite recommandation.

2.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef demandant qu'une somme de \$10,000.00 soit affectée à payer le coût des mesures à prendre pour la protection des intérêts publics, à la suite de l'accident survenu à l'égoût en construction de la rue Mill.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver cette recommandation. Ladite somme à être prise sur le fonds de réserve.

3.—Soumises des formules d'annonces pour la demande de soumissions, pour l'enfouissement sous terre des fils du Département d'Alarmes.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'approuver lesdites formules, et d'en autoriser la publication.

4.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : Que la résolution du 5 août courant, à l'effet de payer un demi-salaire aux familles des employés permanents qui sont appelés sous les armes, soit amendée de façon à ce que le plein salaire leur soit payé, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Ajournement.

L. N. SENEAL,
Secrétaire.

Report of meeting held on the 17th August 1914, p.m.

Present: His Worship the Mayor, in the chair, and Commissioners Ainey, Côté and Hébert.

1.—Submitted a resolution from the Special Committee on Receptions, recommending that a sum of \$500 be applied to pay for a drive on the Mountain and a lunch to be offered to the delegates of the "Artisans Canadiens-Français".

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To approve of said recommendation.

2.—Submitted a report from the Chief Engineer, asking that a sum of \$10,000 be applied to pay the cost of measures to be taken for the protection of public interests, owing to the accident which happened at the sewer which is being constructed in Mill street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said report, said sum to be charged against the reserve fund.

3.—Submitted forms of advertisements to call for tenders for the laying underground of the wires of the Fire Alarm Department.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To approve of said forms and to authorize the printing of same.

4.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the resolution adopted on the 5th August instant, in order to pay one-half of the salary to the families of permanent employees who are called to arms, be amended so that the full salary be paid to them, until further orders.

Adjourned.

L. N. SENEAL,
Secretary.